

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Municipal du 29 mai 2008

Date de la convocation

le 22 mai 2008

Date de l'affichage

le 22 mai 2008

Présents :

L'an deux mil huit, le vingt neuf mai à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à l'annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Charles PAILLART, Maire.

Mrs PAILLART, BLANCHARD, Mes FRANCOIS, MOREL, MM. BONGARTZ, DRELY, Mme CHERON, MM. LALUC, FAUCHEUX, NACHUN, Mmes LACOMBLE, OUIN.

Excusés :

Mme PEREIRA

Absent ayant donné procuration :

Mme PEREIRA à Mr PAILLART.

Secrétaire de séance :

Mme Fabienne OUIN

A l'ordre du jour

- Adoption du compte rendu du 8 avril 2008
- Droit de préemption - lots de pêche section AC 84 et AC 37
- habitations : 2 le Plouy Louvet et 26 rue G. Hernoux
- Décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2008
(résultat brocante + association généalogique de l'Oise – numérisation de l'état civil)
- Carrières GSM : proposent des parcelles supplémentaires à la commune (étang)
- Théâtre du Beauvaisis – contrat de financement 2008/2009
- Indemnité de logement des instituteurs 2008
- Personnel communal
- Chantier école (travaux)
- Repas des aînés
- Questions diverses

Monsieur le Maire remercie les membres présents à la réunion de Conseil Municipal.

2 points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Etudes sur l'installation du gaz de ville à Herchies
- Modification du tarif pour la démonstration de danse lors de la brocante communale

1 – Adoption du compte rendu du 8 avril 2008

Une remarque est formulée : le responsable de la commission fêtes et cérémonies (Madame Marie-France FRANCOIS) n'est pas précisé dans le tableau des commissions.

⇒ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu du 8 avril 2008.

2 – Etudes sur l’installation du gaz de ville à Herchies

Proposition de Monsieur PAILLART : la Commune d’Herchies a la possibilité de s’associer à celles de St Omer en Chaussée, de Troissereux, et de Milly-sur-Thérain pour mener une étude, par le biais de Gaz de France, sur l’accès au réseau gaz de ville (mise en oeuvre facultative fin 2009).

Le coût de cette étude s’élève à 1.500 € et serait réparti sur les communes de St Omer, Troissereux, Milly et Herchies ; il comprend la parution dans le Journal Officiel et les frais annexes.

En fonction des résultats de l’étude, le Conseil Municipal se prononcera sur le lancement ou non des travaux.

⇒ Décision du Conseil Municipal : le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte de participer aux frais d’études pour un montant total de 1 500€ (soit 375 € par commune).

3 – Modification du tarif pour la démonstration de danse (double dutch) lors de la brocante communale

Le devis que nous avons reçu était de 67 € de l’heure au lieu de 35 €, comme annoncé en réunion de Conseil. Il y a eu erreur de tarif lors de la conversation verbale du professeur avec un membre de la commission fête et cérémonies.

⇒ Décision du Conseil Municipal : le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte cette modification de tarif.

4 – Droits de préemption

- lots de pêche section AC 84 et AC 37
- habitations : 2 le Plouy Louvet et 26 rue G. Hernoux

⇒ Décision du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de ne pas exercer de droit de préemption sur ces ventes.

5 – Décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2008

(résultats brocante + association généalogique de l’Oise – numérisation de l’état civil)

Résultats de la brocante 2008 : 72 exposants, 2 artisans (pyrogravure et décoration sur bougies, cadres...), 2 pépiniéristes (Jolibois de Achy et Elipsia de Milly sur Thérain), emplacements : 225 mètres vendus et 72 mètres gratuits, gains : 675 €

⇒ Décision du Conseil Municipal : le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de reverser la somme de 675 € au groupe scolaire d’Herchies.

Association Généalogique de l’Oise :

Proposition de Monsieur PAILLART : l’Association Généalogique de l’Oise de Savignies propose de numériser l’état civil de la commune (sur 100 ans uniquement), avec l’accord des Archives Départementales de l’Oise, et de stocker les données sur un CD rom, mis à la disposition de la Mairie. En effet, la manipulation des registres (avec les mains et le photocopieur) abîme les ouvrages.

Le coût de cette prestation est estimé entre 150 et 200 €.

⇒ **Décision du Conseil Municipal : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser 200 € à l'Association pour effectuer ce travail.**

Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2008 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Subvention groupe scolaire Compte 6574 (brocante)	+ 675 €		
Subvention Ass généalogique de l'Oise Compte 6574 (numérisation état civil))	+ 200 €		
Charges subv gestion courante (réserve) Compte 658	- 875 €		
TOTAL	0 €		

⇒ **Décision du Conseil Municipal : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative n°1 au Budget primitif 2008.**

6 – Carrières GSM : proposent des parcelles supplémentaires à la commune (étang)

Proposition de Monsieur PAILLART : l'ancien Conseil Municipal a délibéré en octobre 2007 pour l'achat de l'étang qui se situe au bout de la rue de l'Escalois ainsi que de la parcelle de terrain à la sortie du village à droite en direction de la Neuville Vault, pour un montant global de 1 000€. La superficie de l'étang est de 6ha56a53ca., les carrières GSM proposent de vendre des parcelles supplémentaires (00ha50a32ca) sans augmentation du prix de vente initial (soit 1000 €).

⇒ **Décision du Conseil Municipal : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les parcelles supplémentaires (00ha50a32ca) ainsi que l'étang et la parcelle à la sortie du village pour un montant global de 1 000€ + frais de notaire et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente avec les carrières GSM chez le Notaire communal (Me PLASKOWSKI à St Germer de Fly).**

7 – Théâtre du Beauvaisis – contrat de financement 2008/2009

Proposition de Monsieur PAILLART : renouvellement du contrat avec le TEB (Théâtre du Beauvaisis) relatif à un abonnement pour 3 spectacles, destiné aux enfants du groupe scolaire. Le coût pour 1 enfant à 1 spectacle (entrée + transport) est de 9,20 €, dont 4,00 € pris en charge par la Commune et 5,20 € par la Coopérative Scolaire.

⇒ **Décision du Conseil Municipal : le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, de renouveler le contrat de financement 2008/2009 avec le TEB et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant.**

8 – Indemnité de logement des instituteurs 2008

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture en date du 26 mars 2008. Il précise que le taux prévisionnel d'évolution est estimé à +1.60%.

Monsieur le Maire précise qu'aucun logement n'est attribué aux instituteurs de la commune mais que la Préfecture souhaite une délibération le précisant.

⇒ Décision du Conseil Municipal : le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de prendre une délibération dans ce sens.

9 – Personnel communal

Monsieur PAILLART informe que, suite aux nouvelles dispositions du Gouvernement concernant la suppression du samedi matin dans l'Education Nationale, des dispositions concernant le personnel communal ont été envisagées.

Renouvellement du contrat CAE de Madame Odile GRAVELLE pour 1 an, à raison de 20h/semaine, avec effet au 15 juillet 2008.

Madame Françoise HENIN ayant effectué un contrat CAE pendant 2 ans, la commune ne peut plus prétendre à d'autres contrats de ce type. Monsieur PAILLART propose de faire un contrat à durée déterminée pour 1 an à 20h/semaine, avec effet au 4 septembre 2008 au poste d'agent des services techniques.

⇒ Décision du Conseil Municipal : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de travail correspondants.

10 – Chantier école (travaux)

Deux chantiers seront effectués cet été par le programme « chantier-école » mis en place par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Les travaux sont effectués par des personnes en réinsertion (chômeurs de longue durée) encadrées par un responsable. La commune achète les matériaux et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis participe aux frais à hauteur de 50%. La main d'œuvre est gratuite. Les travaux envisagés sont les suivants : création d'un mur au fond du cimetière, rejointoiement du mur qui se situe sur le côté du cimetière (travaux prévus de juin à octobre 2008) et peinture sur boiserie au groupe scolaire (travaux prévus en juillet et août 2008).

Les devis pour les matériaux et le matériel sont en cours.

11 – Repas des aînés

La commission fêtes et cérémonie souhaite que le prix du repas ainsi que le prix de la sono ou de l'orchestre soient fixés afin de pouvoir lancer les demandes de devis.

⇒ Décision du Conseil Municipal : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix du repas à 40€/personne maximum et 450 € maximum pour une sono ou un orchestre.

12 – Questions diverses

* Monsieur LALUC informe qu'il s'est rendu à une réunion avec le SE 60 le 29 avril dernier. Monsieur COPPEAU de Goincourt a été élu président du Syndicat. Il rappelle que le Syndicat a été créé en 1995 et compte 453 communes.

* Madame LACOMBED et Monsieur BONGARTZ ont participé à une réunion du Syndicat de Gestion du Thérain le 28 mai dernier, modification des statuts : le siège du Syndicat sera à Fouquenies et non à Troissereux, ils précisent que si la restauration des berges de la rivière « le Thérain » est nécessaire, il faut le signaler maintenant. Le travail du Syndicat dans les années à venir consiste au nettoyage des berges. La restauration ne sera effectuée qu'en cas de danger.

La séance est levée à 20 heures 30.